

Pension pour chiens « La colo des 4 pattes »

Règlement intérieur

Horaires d'accueil (sur RDV)

Uniquement sur rdv dans les créneaux proposés ; soit de 9h15 à 11h et de 17h30 à 19h00.
La pension est fermée au public le jeudi après-midi et le dimanche (hors vacances scolaires).
Merci d'en tenir compte lors de votre réservation.

Règlement de la pension pour chiens

- Le séjour comprend :
 - un box individuel avec accès extérieur
 - 2 à 3 sorties / jour (individuel et parc clos de 200 mètre carré)
 - alimentation croquettes qualité « Premium »
 - nettoyage journalier du box
 - une bonne dose de câlins

- Les objets familiers de votre compagnon sont autorisés (paniers, coussins, jouets...) et peuvent rassurer le chien à son nouvel univers. Les friandises sont également acceptées. La pension se décharge des dégâts ou pertes des objets familiers.

- Vaccination à jour obligatoire : CHPPI + L + TOUX DE CHENIL (si le chien n'est pas à jour à son arrivée, la pension fera faire les vaccins à votre charge avec un supplément de 15 euros pour le déplacement au vétérinaire). Remettre le carnet de santé de votre compagnon à l'arrivée.
Le vaccin contre la rage n'est pas nécessaire.

- Identification par tatouage ou puce électronique.

- Traitement anti parasitaire et vermifuge réalisé au moins 1 semaine avant l'entrée en pension.

- En cas de traitement médical, veuillez fournir l'ordonnance du vétérinaire.

- En cas de suspicion de maladie, d'accident, de comportement anormal ou de refus de s'alimenter, le chien pourra être examiné par un vétérinaire. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.
« La colo des 4 pattes » s'engage à prendre soin de votre l'animal mais décline toute responsabilité en cas de décès ou de maladie (si cela n'est pas en lien avec notre responsabilité).

- « La colo des 4 pattes » refuse les chiens de 1 ère et 2 ème catégorie. Elle peut également refuser la garde de chiens qu'elle juge trop dangereuse ou trop craintive ou il n'aura pas de promenades.

- En acceptant ce contrat, vous acceptez la possible diffusion de photo de votre animal par le biais de la publicité de la pension. Si vous refusez que votre animal apparaisse sur le site internet, facebook ou autre, merci de me prévenir.

- Durant le séjour, n'hésitez pas à demander des nouvelles de votre animal.

Tarifs (1 journée entamée = 1 journée due)

14.50 euros pour un chien

21.50 euros pour 2 chiens dans un même box

La journée d'arrivée et de départ est facturée au tarif normal.

Le prix comprend les croquettes pour chiens. Vous pouvez apporter sa propre alimentation mais il n'y aura pas de réduction du prix.

Pour un confort supplémentaire, une lampe chauffante peut être mise au dessus de la zone de couchage du chien au prix de 0.50 cts la journée.

Me consulter pour d'autres demandes ; comme un séjour longue durée ou plusieurs chiens dans le même box...

Paielement de la garde

Paielement en chèques ou espèces (pas de carte bleue)

Chèque de caution de 30% à l'ordre de « La colo des 4 pattes » à faire pour valider toute réservation.

Le chèque de caution sera restitué si l'annulation provient 1 mois avant la date du séjour.

Le règlement se fait à l'entrée du séjour.

.

« Les propriétaires confirment qu'ils ont bien pris connaissance du règlement, des conditions d'hébergement et des tarifs pratiqués à « La colo des 4 pattes » et les approuvent sous aucune réserve ».

Fait à :

Le :

Corinne LE MENN

(nom, prénom, signature avec mention lu et approuvé)

« La colo des 4 pattes »

Pont ar Quinquis

29800 Saint Thonan

06 72 12 71 22

